



Accès par liste d'aptitude 2013 au corps des

Certifiés

Professeurs d'EPS

Adhérent n°: Non-adhérent

Nom :	Prénom :
Nom de jeune fille :	Date de naissance :
Adresse personnelle :	
.....	
Tél :	Mél :
Corps :	Grade :
Discipline :	Date de la dernière inspection :
Établissement d'exercice :	
.....	
Classé (Ambition Réussite, ZEP, Sensible, Difficile, Violence...) depuis le.....	
Titres ou diplômes :	

Éléments du barème	EPS	Autres Certifiés	Votre barème
Note rectorale	De 73 à 95 selon l'échelon		
Établissement difficile Fonction spécifique	Maximum 20 points (voir avec la section académique du SE-Unsa)		
Echelon classe normale au 31.08.2012	10 pts/échelon	10 pts/échelon	
Années d'ancienneté dans le 11ème échelon	1 pt/an maxi 5 pts	3 pts/an maxi 25 pts	
Hors classe	- 60 pts + 10 pts/échelon - 5 ^{ème} et 6 ^{ème} éch. : 135 pts + 1 pt/an maxi 5 pts	-70 pts + 10 pts/échelon - 6 ^{ème} échelon : 135 pts	
Classe exceptionnelle	125 pts	135 pts	
TOTAL :			

Cette fiche est à renvoyer à :

SE-UNSA – Section Académique de VERSAILLES
69 rue du Faubourg ST MARTIN
75010 PARIS